Cinquante quatrième année. - N° 12 A Vendredi 17 janvier 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

## Annonce n° 981

## 42 – LOIRE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROANNE

## Ventes et cessions

880 020 243 RCS Roanne.
**PRÉFATECH.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 100.00 EUR.
*Adresse :* 163, Chemin Bel Air, 42155 Ouches.
*Oppositions :* Art. L.236-21 du code de commerce.
*Commentaires :* Évaluation de l'actif : 1.218.122,44 euros Évaluation du passif : 778.122,44 euros Actif net apporté : 440.000,00 euros Montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport partiel d'actif : En rémunération de l'actif net apporté, il sera attribué à la société PREFATECH-SOUTRENON 44.000.000 actions de 0,01 euro de la société PREFATECH au titre d'une augmentation de capital de 440.000 euros ; Il n'y aura pas lieu de constater une prime d'apport. Toutes les opérations (actives et passives) dont les biens apportés feront l'objet, effectuées entre le 1er janvier 2020 à 00h00 (date d'effet comptable et fiscal de l'opération) et le jour de la réalisation définitive de l'apport, seront prises en charge par la société PREFATECH. La société PREFATECH-SOUTRENON ne sera pas tenue solidairement au paiement des dettes prises en charge par la société PREFATECH. Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition à l'apport dans les conditions et délais légaux. Date du projet de contrat d'apport partiel d'actif : 31 décembre 2019 Date et lieu de dépôt : Le projet de contrat d'apport a été déposé le 08 janvier 2020 au Greffe du Tribunal de Commerce de Roanne au nom des sociétés PREFATECH et PREFATECH-SOUTRENON..